



Association du Corps Intermédiaire De l'EPFL

Case Postale 44, EPFL, CH - 1015 LAUSANNE
TEL.: 021 - 693 47 77 FAX: 021 - 693 47 80

PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACIDE

tenue le 25 avril 2007 à la salle CM 105 de l'EPFL

Président de séance : Jean Berney, Président de l'ACIDE.

J. Berney ouvre la séance et salue la présence de Mme Aude Billard, Présidente de l'Assemblée d'Ecole (AE) et M. Markus Stauffacher, délégué des deux Assemblées d'Ecole de l'EPFL et L'EPFZ au sein du CEPF.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2006

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale est approuvé à la majorité.

2. Rapport du comité et planification 2007

2-a. Rapport d'activité du comité

J. Berney résume et commente le rapport d'activité du comité en passant en revue les points suivants :

- Consultations

J. Berney rappelle que la liste des consultations se trouve sur le site de l'AE.

- Rencontre avec la Direction

J. Berney résume les sujets essentiels qui ont été abordés lors de la rencontre du comité avec la Direction, à savoir : les titres académiques et les conséquences de départ à la retraite des professeurs.

- Sondages de la commission des doctorants

J. Berney rappelle les thèmes des deux sondages effectués auprès des doctorants :

- a. Pools des assistants doctorants, au printemps 2006 ;
- b. Tâches et rémunération des doctorants, lancé en décembre 2006.

- Nouveau système salarial (NSS)

J. Berney informe l'assemblée que le comité a été invité à donner son avis sur la brochure relative au reclassement du personnel selon le NSS lors de sa préparation par les Ressources Humaines. Il mentionne que tout le personnel a reçu la version finale de cette brochure.

- Conséquences de la retraite des professeurs

J. Berney explique la démarche entreprise par le comité : le comité a tenu un stand café/thé pour discuter de ce thème avec les chercheurs concernés et saisir les enjeux. Il a ensuite effectué des entretiens individuels et il a contacté les RH. Il a présenté son analyse à la Direction lors de la rencontre annuelle et ensuite s'est entretenu avec le vice-président des affaires académiques, Prof Margaritondo. Suite à cet entretien, il a décidé de multiplier les entretiens individuels avec les chercheurs concernés. Aujourd'hui, ce dossier est en phase de finalisation pour adresser son rapport à la Direction.

- Titres académiques- Bilan 2005-2006

J. Berney présente le bilan 2005-2006 de l'octroi des titres académiques. Il mentionne le ralentissement des nominations en 2006. Il explique ensuite la démarche commune de l'ACIDE et des représentants du CI au sein de l'AE pour accélérer ces nominations. Une réunion commune avec les représentants du CI au sein des conseils de Faculté a eu lieu en décembre pour coordonner les efforts de tous.

W. Zimmermann répond à la question d'un membre qui souhaite avoir plus d'information à ce sujet. Elle explique que le but de cette dernière réunion était la mobilisation des représentants du CI à tous les niveaux, aux conseils de Faculté aussi bien qu'à l'AE suite à la rencontre annuelle de l'ACIDE avec la Direction. Elle résume les problèmes évoqués par l'ACIDE lors de cette rencontre, comme le refus de la Présidence d'accorder le titre de professeur titulaire aux candidats qui sont « trop jeunes » pour le titre. Elle informe l'assemblée que cet âge se situe aux environs de 45 ans sans que ce soit une règle absolue et que la raison évoquée par le Président était de lui laisser une chance pour une candidature possible pour un poste de Prof assistant tenure track (PATT). Un membre intervient pour rendre l'assemblée attentive au fait qu'à cet âge, il est déjà trop tard pour être candidat à un poste de PATT.

Une large discussion s'établit autour de ce sujet avec une intervention d'un chercheur du CRPP qui mentionne le problème de refus de titre à certains chercheurs qui ne sont pas impliqués dans l'enseignement BA-MA.

- Conseils juridiques

J. Berney rappelle la démarche entreprise par le comité pour concrétiser ce projet avec les assistants doctorants en Droit de l'UNIL et informe l'assemblée que ce projet est opérationnel depuis début 2007 et très apprécié par les membres.

- « Sounding – Board » Groupe pour l'information interne à l'EPFL

J. Berney informe l'assemblée de la réunion de ce groupe qui a relancé l'idée de renouveler la charte d'information.

- Stands café/thé de l'ACIDE

J. Berney cite les thèmes des deux stands café/thé :

- a. Pools des assistants doctorants, à l'occasion de la consultation ;
- b. Conséquences de la retraite des professeurs pour prendre contact avec les chercheurs concernés.

- Dossiers importants

J. Berney passe en revue les dossiers importants reçus par l'ACIDE qui sont les suivants :

- a. Deux dossiers relatifs au reclassement selon le NSS ;

- b. Aide individuelle aux doctorants en difficulté.
- Contact avec des associations externes à l'EPFL

- a. ActionUni

J. Berney invite le représentant de l'ACIDE à ActionUni, Alexandre Rydlo à informer l'assemblée sur les activités d'ActionUni. A. Rydlo explique que cette dernière se veut le représentant du CI à l'échelle nationale auprès des instances fédérales. Aujourd'hui, elle a une délégation à la CRUS et à la CUSO et reste en contact avec l'UNES et souhaite prendre également contact avec l'USS (Union des Syndicats Suisses). Cette association jeune, essaie d'établir son mode propre de fonctionnement et surtout un réseau fédéral pour le CI. Ses préoccupations financières sont celles relatives à la recherche des sponsors qui lui permettraient d'avoir une personne professionnelle pour assurer une permanence et un suivi des dossiers. Aujourd'hui, elle fonctionne avec le bénévolat.

ActionUni a lancé une étude sur le CI à l'échelle nationale grâce à l'appui financier du Secrétaire d'Etat à la Recherche.

- b. PhDnet

J. Berney explique la collaboration avec PhDnet (association des assistants de la Haute Ecole de Commerce de l'UNIL) pour une action sociale qui a abouti à l'organisation de la grillade des doctorants du mois de juillet 2006.

- c. Acifdul

J. Berney rappelle le projet des conseils juridiques concrétisé grâce à la collaboration avec l'ACIFDUL (Association du CI de la Faculté de Droit de l'UNIL).

- Image de l'ACIDE

J. Berney explique que le groupe de travail de recrutement a décidé de créer une brochure de l'ACIDE, afin d'attirer l'attention des nouveaux membres de l'Ecole et accroître les effectifs et la visibilité de l'ACIDE. Cette brochure a vu le jour très récemment.

Un membre pose la question sur les raisons de la faible participation à l'ACIDE. W. Zimmermann rappelle que la situation de l'ACIDE est semblable à celle des autres associations en Suisse. Elle rajoute que le comité essaie constamment de trouver d'autres moyens pour augmenter le nombre de ses membres. L'un des membres rappelle que la situation à l'APC est semblable. W. Zimmermann reconnaît que le pourcentage de participation à l'APC reste supérieur, car l'APC est le partenaire social pour les négociations salariales. Elle rappelle que la situation de l'ACIDE est particulièrement difficile du fait que ses membres potentiels sont de passage (doctorant, post-doc, etc.) et que le nombre des CDI est en diminution. Un membre rappelle la mentalité suisse non-associative.

2-b. Planification 2007

J. Berney passe en revue les projets suivants planifiés pour 2007 :

- Etude sociologique « Rôle du Corps Intermédiaire »

J.-M. Fürbringer explique le manque d'un concept clair du CI. On a l'impression qu'un membre du CI senior est considéré par la Direction comme doctorant qui est resté à l'EPFL. Or, le travail du CI représente des métiers importants à défendre.

Un membre rajoute que cette difficulté de reconnaissance est propre à la Direction actuelle, car le rôle du CI était reconnu à sa juste valeur dans le passé.

W. Zimmermann attire l'attention de l'assemblée sur l'importance de ce projet aujourd'hui, car si le CI est menacé la qualité de l'enseignement et la recherche, l'est également. Elle ajoute que ce projet a été discuté avec M. Stauffacher qui le soutient et partage les préoccupations du comité à ce sujet. Ce projet est à planifier en commun avec l'EPFZ.

- Suite des actions en cours
 - a. *Conséquences de la retraite des profs*
 - b. *Titularisation*
 - c. *Délégation des doctorants à l'Ecole Doctorale (ED)*
- Suite des contacts réguliers avec
 - a. *la Direction*
 - b. *l'AE et les CF*
 - c. *les associations de l'EPFL*
- Conseils juridiques ACIDE-ACIFDUL
- Activités sociales pour les doctorants
- Impression du Guide des doctorants
- Guide du chercheur Post-doctorant

3. Rapport d'activité des délégués

J. Berney invite le délégué du CI, à la commission sociale et bourse, à résumer son rapport oralement à l'assemblée. O. Lévêque informe l'assemblée sur les changements de conditions d'attribution des bourses. Auparavant, les bourses étaient attribuées également et suspendus en cas d'échec. Actuellement, les bourses sont attribuées avec une priorité pour les résidents en Suisse (contribuables), ensuite pour les ressortissants des pays en voie de développement et en dernier aux ressortissants des pays tiers. Une condition supplémentaire pour les étrangers est d'avoir de bons résultats académiques. Ces changements sont soutenus par l'AgePoly.

Les rapports des délégués aux autres commissions sont inclus dans le rapport d'activité 06.

4. Finances

- Comptes annuels et bilan 2006

Les comptes de l'association au 31 décembre 2006, approuvés par les vérificateurs, sont présentés par W. Zimmermann, l'administratrice de l'ACIDE. Elle confirme qu'aujourd'hui la situation financière de l'ACIDE est saine. Elle affiche et lit le rapport des vérificateurs à l'assemblée. Elle ajoute que les modifications apportées aux provisions, par le comité, permettront à ce dernier de prendre en charge le tirage de la nouvelle brochure de l'ACIDE ainsi que le matériel informatique.

- Budget 2007

Le budget (à disposition au bureau de l'ACIDE) est présenté par W. Zimmermann. Elle mentionne que la contribution financière de la direction a été accordée à l'ACIDE pour l'année 2007 et que ce montant sera, dorénavant, utilisé entièrement pour les charges salariales. Car l'augmentation du volume de travail de l'administratrice s'est traduite par l'augmentation de son pourcentage d'occupation. L'ACIDE est aujourd'hui très active.

5. Approbation des rapports d'activité, des comptes et du budget

Les rapports d'activité, les comptes et le budget sont approuvés par l'assemblée.

6. Elections

- Election du comité

Le comité est constitué de Pierre-André Haldi, Daniel Oberli, Jean-Marie Fürbringer, Tristan Chevroulet, Haykel Ben Jamaa, Chiara Padreno et Pierre-André Mudry
J. Berney informe l'assemblée que la présidence de l'ACIDE en 2007 sera confiée à Tristan Chevroulet.

Le comité et la présidence sont élus à la majorité.

- Election de la commission des doctorants

Haykel Ben Jamaa, Enrica Alasonati, Matthias Preisig, Alexandre Rydlo, Agnieszka Switek, Chiara Padreno, Pierre-André Mudry et Vahid Fakhfoury sont élus à la majorité.

- Election des délégués de l'ACIDE dans les commissions de l'Ecole

Les candidats sont élus à la majorité.

Les délégués suivants sont désignés par l'Assemblée :

- Sociale et Bourses : Olivier Lévêque (membre) et Nicolas Guiblin (suppléant).
- Disciplinaire : Jean-Marie Fürbringer et Jean-Cédric Chappelier (membres), Jacques-Edouard Moser et Lyesse Laloui (suppléants).
- CDS : Pierre-André Haldi et Tristan Chevroulet (membres), avec F. Linhart comme suppléant.
- Ethique : Marc-André Dupertuis et Enrica Alasonati (membres) avec Laurent Villard comme suppléant (pour remplacer Dupertuis dans six mois environ).

- Election des vérificateurs des comptes

J. Berney explique que Japhet Bagilishya souhaite arrêter son mandat et il demande à l'assemblée s'il y a une candidature possible. Farnaz Moser se porte candidate.

Olivier Lévêque et Farnaz Moser sont élus à la majorité.

- Représentants du CI à l'Assemblée d'Ecole (AE)

J. Berney rappelle les représentants du CI à l'AE : Luca Canetta, STI, Romulo Isbel Zequeira Alfonso, CdM, Alexandre Rydlo, SB, Benjamin Dwir, SB.

7. Divers et propositions individuelles

- **Direction de thèse- seuls Prof et MER - Situation délicate au CRPP!!!**

J. Berney demande à Richard Pitts d'informer l'assemblée de la situation au CRPP.

Richard Pitts prend la parole : Le CRPP compte 18 adjoints scientifiques, 2 MER, 2 professeurs et 38 thèses en cours. Récemment, certains adjoints scientifiques se sont vus refuser la permission de diriger de nouvelles thèses malgré le fait qu'ils ont déjà dirigé des thèses seuls et avec succès. Ceci semble être le résultat de la décision du Doyen de l'Ecole Doctorale (ED) de suspendre les dérogations qui autorisent les chercheurs non-titularisés à diriger des thèses. Cette situation met la recherche du CRPP en danger, car les seuls Prof et MER ne peuvent pas prendre en charge tous les doctorants et ils n'ont pas l'expertise dans tous les domaines. On a l'impression que les négociations ne suffiraient pas mais qu'il faut une action rapidement.

Membre : De nombreux chercheurs –sans titre- sont invités pour être membre de jury de thèse à l'extérieur de l'EPFL pour la qualité de leur recherche, mais ils ne bénéficient pas d'une reconnaissance interne suffisante. Il est ridicule de retirer l'autorisation à un chercheur qui dirige des thèses depuis des années.

O. Lévêque demande si une codirection reste possible.

R. Pitts : Oui mais il n'est pas acceptable de mettre directeur, uniquement pour remplir une exigence de titre, une personne, qui n'a pas la meilleure connaissance du sujet de la thèse. La direction de thèse est une fonction réelle, il faut pouvoir l'assumer dans les faits.

P.-A. Haldi : Giovanola souhaite une valorisation du CI concerné par la direction de thèse plutôt que d'accorder des dérogations à la règle (MER et professeurs peuvent diriger des thèses).

Membre : les exigences des titres MER et professeur titulaire impliquent l'enseignement au niveau BA-MA. Les thèses au CRPP sont d'excellentes qualités et les chercheurs non-titularisés en supervisent une trentaine actuellement mais ils ne sont pas impliqués dans l'enseignement de base. Les titres ne sont pas adaptés à la situation de ces chercheurs et l'ED n'a pas d'autorité sur l'octroi de titres (commission indépendante). Par conséquent, il faudrait créer un titre de maître de recherche.

Membre: Il faudrait faire exception pour cette situation au CRPP.

Membre : Ce n'est pas une solution, il faudrait assurer une certaine indépendance au CI dans le cadre de la recherche.

R. Pitts : Que propose l'ACIDE pour agir aujourd'hui ?

W. Zimmermann : Avec l'accord du comité, je vous propose une action en deux temps ; en premier temps, l'ACIDE intervient auprès de Giovanola pour remédier à la situation actuelle en lui adressant une lettre. En deuxième temps, il faudrait étudier la question des titres pour chercheurs qui n'enseignent pas au niveau BA-MA en demandant une modification de la directive. L'ACIDE pourrait également solliciter l'appui de l'AE à ce sujet.

A. Billard : La prochaine réunion de l'AE aura lieu le 15 mai. La question peut être soumise à l'AE.

D. Oberli : Le comité, soutenu par l'AG aujourd'hui, adresse une lettre aux professeurs Giovanola et Margaritondo pour demander une réunion urgente.

P.-A. Haldi : Si les dérogations sont suspendues, des professeurs et MER devront diriger une dizaine voire quinzaine de thèses simultanément, chose impossible en réalité, et ceci uniquement pour remplir des conditions formelles.

Membre : Le problème à l'EPFL est qu'il n'y a pas de réel plan de carrière pour les scientifiques.

La séance est levée à 13h25.

Lausanne, le 11 mai 2007/ Wajd Zimmermann